

AC !! anticorruption

Notre lettre d'information d'avril 2026, synthèse de nos actions réalisées au cours du mois de mars dernier. Notre association citoyenne et indépendante agréée pour les atteintes à l'environnement, lutte contre la corruption, les atteintes à la santé, et participe à la protection des lanceurs d'alerte.

Actualités

- La défenseure des droits a publié « Le guide du lanceur d'alerte ». Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur son site [La Défenseure des Droits](#).
- L'AFA, l'Agence Française Anticorruption, vous propose un recueil de fiches pratiques pour vous guider dans une sélection de bases d'information publiques utile à l'évaluation de l'intégrité des tiers. [AFA](#).
- L'écocide enfin reconnu dans le droit européen. Jeudi 16 novembre 2025 : Droit européen de l'environnement
- La HATVP voit ses missions élargies : le décret précisant les règles de transparence des activités d'influence réalisées pour le compte d'un mandant étranger a été publié le 1er août 2025. Un répertoire numérique a été créé le 01/10/2025 pour remplir cette mission: Du nouveau à la HATVP : [HATVP nouveaux textes](#)
- Voici un résumé intéressant des décisions de justice relatives à la responsabilité pénale des élus locaux, des fonctionnaires territoriaux et des acteurs de la vie associative, via l'observatoire SMACL : [Décisions de justice pénale](#)
- La prise illégale d'intérêts sera presque toujours, voire toujours, une faute personnelle détachable du service : [La prise illégale d'intérêts](#) via le blog Landot & associés.
- **Parmi les membres de notre association figurent des juristes bénévoles spécialisés dans la protection de l'environnement. Après les dossiers déjà traités, (ex.Nestlé, PLUi, Éolien, Méthaniseur, pollution), AC !! a enfin obtenu son agrément pour la protection de l' « Environnement » à compter du 1er janvier 2026 et pour une durée de 5 ans.**

Pour faire face aux nombreux dossiers qui arrivent, le conseil d'administration a donc décidé de constituer un pôle juridique et de nommer à sa tête Patrick Dupont, administrateur.

Dans ce cadre, les affaires de PLUi seront aussi suivies dans l'ensemble des communes de France et de Navarre.

[Agrément protection environnement](#)

Les affaires en cours

- 3 mars 2026 : Source : <http://SaintNazaireNews.fr> , AC !! Anti-Corruption « ENVIRONNEMENT » va montrer de jour en jour qu'avec cette agrément nous allons aider les citoyens. Bravo à Françoise Verchère pour avoir démarré nos premières actions de AC!! « Environnement » .
- 5 mars 2026 : [soupçons de détournement de fonds publics dans les Vosges](#) UNE PLAINTÉ CONTRE X de AC!! suivie Par Mr Le Procureur d'Épinal
 - 6 mars 2026 : Grande nouvelle pour notre association : le juge Eric Halphen, (co-fondateur d'Anticor en 2002) rejoint notre association : Infodujour.fr : [Eric Halphen](#) **Notre conseil d'administration a donc décidé à l'unanimité de le nommer Président d'honneur de AC !!.**
- 19 mars 2026 : Notre association a déposé une plainte contre X dans ce dossier FICOBA ou 1.2 million de français sont impactés, en plus d'une plainte auprès de la CNIL. Le dossier a été réalisé par notre administrateur Jean-Louis Steiner : [Plainte contre X dossier FICOBA](#)
- 20 mars 2026 : Une plainte contre X de AC!! Anti -Corruption à Arcachon :



23 mars 2026 : Agréée « Environnement » depuis le 1er janvier 2026, pour la première fois AC !! était partie civile dans un procès, celui de Nestlé Waters qui s'est ouvert au tribunal judiciaire de Nancy du 23 au 27 mars 2026. Notre président Marcel Claude représentait notre association, assisté de Maître Poudampa, notre avocat que nous remercions vivement :

[communiqué de presse AC!! 1er jour d'audience](#) ;

[Communiqués de presse AC!! du 24 au 27 mars 2026](#) ;

[TV5 Monde Procès Nestlé Waters](#) ; [L'Humanité : décharges sauvages de Nestlé, notre réaction](#) ; [Sciences et Avenir : Nestlé Waters, réaction de notre président](#) ; [France 24 : le procès Nestlé Waters se poursuit](#) ; [Le Monde : Nestlé Waters plaidoiries des parties civiles](#) ; [France 3 Région : réquisitions du parquet](#) ; [Le Monde : expertises complémentaires réclamées](#) ; [Lémanbleu.tv.ch : décharges sauvages Nestlé décision prévue 27 mai 2026](#) ; [France Bleu Ici Lorraine : réaction de notre avocat Maître Poudampa](#) ;

Vous pouvez aussi nous suivre sur [X](#) et Facebook - Remerciements chaleureux aux bénévoles

Avril 2026 © par AC !! anticorruption